

# Formation au Permis de Conduire B 78 (boîte automatique)

**Objectifs** : être capable de conduire en sécurité un véhicule de la catégorie B

**Public concerné** :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée

**Pré-requis** :

Être âgé de 16 ans au moins pour l'examen du code

Etre âgé de 17 ans pour l'épreuve pratique du permis

Dans le cas de certains handicaps ou pathologies, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence,

Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire,

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

**Informations** :

Pour convertir votre Permis B restrictif B78 en Permis B, une formation de 7 heures remplace la procédure de régularisation consistant à repasser l'examen de conduite devant un inspecteur chargé de vérifier l'aptitude du conducteur à utiliser efficacement les commandes d'un véhicule à boîte manuelle.

Les conducteurs de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique pour des raisons médicales (par exemple suite à un handicap) et les titulaires des autres catégories de permis de conduire restent soumis à la procédure de régularisation par l'expert pour la levée de la restriction.

**Délai d'accès** :

Variable selon les modalités de financement et les disponibilités en agence.

**Programme/contenu** :

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

**Durée** :

13h minimum en boîte automatique puis selon évolution et évaluation effectuée au préalable  
Selon évaluation initiale

## Enseignants :

Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

## Méthodes et Moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,  
Salle de cours équipée de moyens multimédias,  
Véhicules adaptés à l'enseignement,  
Enseignement individuel et/ou collectif en fonction des modules de formation

## Validation des acquis et satisfaction :

Evaluations/bilan après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences  
Bilan de compétence et examen blanc

Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire,

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,

Attestation de fin de formation Initiale signée par l'enseignant

## Dispositif de suivi :

Accès à un environnement pour suivre sa progression et possibilité de s'autoévaluer tout au long de l'apprentissage  
Tracking plateforme de formation  
Signature de feuille d'émargement (en fonction des financements)

## Sanction visée :

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif, avec mention B78

Attestation de fin de formation.

## Lieu de formation :



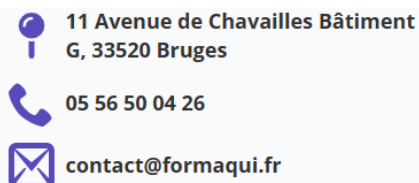
## Financement :

L'auto-école Mob'Incub propose des **formules** avec **des niveaux de services différents** et donc **des prix différents**. **Plusieurs solutions de financement** peuvent également vous être proposées :

- Paiement en plusieurs fois,
- Compte personnel de formation (CPF),
- Financements publics (jeunes, allocataires RSA, apprentis...),

## Nous contacter :

<https://www.mobincub.fr>



**mob'incub**